



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/44/269

S/20620

5 mai 1989

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-quatrième session
Points 72, 143 et 146 de la
liste préliminaire*
EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA
DECLARATION SUR LE RENFORCEMENT
DE LA SECURITE INTERNATIONALE
REGLEMENT PACIFIQUE DES DIFFERENDS
ENTRE ETATS

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-quatrième année

RAPPORT DU COMITE SPECIAL POUR
L'ELABORATION D'UNE CONVENTION
INTERNATIONALE CONTRE LE RECRUTEMENT,
L'UTILISATION, LE FINANCEMENT ET
L'INSTRUCTION DE MERCENAIRES

Lettre datée du 3 mai 1989, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de l'Afghanistan auprès de
l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une déclaration du Gouvernement de la République d'Afghanistan, datée du 2 mai 1989, à propos de la situation actuelle concernant l'Afghanistan.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer ce texte comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 72, 143 et 146 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim.

(Signé) Eshaq ROSHAN-RAWAAN

* A/44/50/Rev.1.

ANNEXE

Déclaration du Gouvernement afghan datée du 2 mai 1989

Le Gouvernement de la République d'Afghanistan a reçu des informations précises concernant la préparation, par le Pakistan, d'une nouvelle attaque contre les villes de Jalalabad et de Kandahar. Le rapport indique que, dans cette nouvelle attaque du Pakistan contre l'Afghanistan, 15 000 hommes de l'armée pakistanaise, se présentant comme des milices, se livrent à des préparatifs militaires et logistiques sous le commandement de Gulbudin Hekmatyar, un des chefs des extrémistes et agent notoire de l'ISI du Pakistan. Concomitamment à cette vaste préparation d'une nouvelle attaque contre Jalalabad, le Pakistan a déployé plusieurs brigades de ses forces armées à Quetta, en vue d'une attaque contre la ville de Kandahar.

Les activités militaires et les actes d'agression du Pakistan ont créé une situation imprévisible dans la région, qui met grandement en danger la paix et la sécurité. C'est Gulbudin Hekmatyar lui-même qui a dévoilé le plan de la nouvelle attaque. Il a déclaré qu'après l'échec de l'attaque menée conjointement par les extrémistes et les milices pakistanaïses pour occuper Jalalabad, il est maintenant prêt à lancer une nouvelle attaque militaire des extrémistes de son parti et de 15 000 hommes des milices pakistanaïses pour occuper Jalalabad.

La préparation de cette nouvelle attaque est le prolongement du plan qui avait été adopté lors de la réunion du 5 mars 1989 des autorités militaires et civiles du Pakistan. Cette affaire, et la portée considérable de l'agression et de l'ingérence du Pakistan, ont trouvé un large écho dans les organes d'information du monde, notamment dans le numéro du New York Times du 23 avril. Dans leur nouvelle offensive contre Jalalabad et Kandahar, les militaristes pakistanaïses se proposent de faire intervenir l'armée de leur pays sous la forme de milice. Cette méthode a déjà été appliquée par les militaristes pakistanaïses lors de l'attaque contre Jamu et Kashmir en Inde. A l'époque, le Gouvernement indien avait saisi le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies de cette question. En reprenant ce vieux scénario, les militaristes pakistanaïses veulent une fois encore répéter l'histoire conformément aux plans des dirigeants de l'ISI.

Tout en protestant vigoureusement contre ces préparations guerrières et l'agression du Pakistan contre notre pays, le Gouvernement de la République d'Afghanistan estime indispensable de mettre en garde les autorités militaires pakistanaïses contre les graves conséquences de ces nouvelles agressions qui vont compromettre la paix et la sécurité dans l'ensemble de la région et dans le monde.

L'ingérence et l'agression du Pakistan et les intentions hostiles des militaristes pakistanaïses qui cherchent à poursuivre et à intensifier l'agression contre l'Afghanistan ont conduit la République d'Afghanistan à porter la question devant le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies le 11 avril 1989, pour informer la communauté internationale de l'agression militaire du Pakistan contre l'Afghanistan et des violations, par le Pakistan, des Accords de Genève qui constituent des instruments sûrs de régularisation et de normalisation des

relations entre les deux pays sur la base des principes du bon voisinage, de la coopération, de la non-ingérence et de la non-intervention dans les affaires intérieures de l'autre pays.

Le Pakistan est le principal organisateur de l'agression et il est à la source des actes meurtriers et destructeurs dirigés contre la République d'Afghanistan. La bataille de Jalalabad et les préparatifs du Pakistan en vue d'une nouvelle offensive militaire sont des faits indéniables qui montrent que les mains de l'ISI du Pakistan sont tachées du sang de dizaines de milliers d'Afghans innocents - enfants, femmes, vieillards et jeunes gens, y compris les membres de l'opposition armée. Le Gouvernement de la République d'Afghanistan appelle d'urgence l'attention du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et de la Mission de bons offices des Nations Unies en Afghanistan et au Pakistan ainsi que de la communauté internationale sur la tournure dangereuse que peuvent prendre les événements du fait des préparatifs menés par le Pakistan en vue d'une nouvelle agression contre la République d'Afghanistan, situation qui pourrait, à tout moment, se transformer en un vaste conflit régional. Il estime également que le Pakistan prend des risques très graves avec les intérêts de la paix et de la sécurité mondiales dans la poursuite de ses desseins agressifs et expansionnistes. La nouvelle agression du Pakistan contre la République d'Afghanistan aura des conséquences imprévisibles et la responsabilité en incombera aux militaristes pakistanais.
